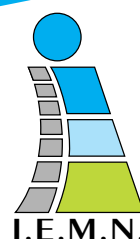


2009



Rapports d'activités



SOMMAIRE

0	Editorial	page 5
1	Conseil d'Administration Composition du Conseil d'Administration Hommage à Paul DURAND Hommage à Michel ESCANDE	page 6 page 6 page 7 page 7
2	Changement de nom De l'IIAHMN à l'IEMN www.i-emn.fr, nouveau site internet	page 8 page 8 page 8
3	Ressources en eau Pluviométrie Les apports Evolution des réserves depuis 2003	page 9 à 10 page 9 page 9 page 10
4	Eau Potable Production Consommations Qualité	page 11 à 16 page 11 page 13 page 17
5	Energie électrique Une activité hydroélectrique exceptionnelle Une production en forte hausse	page 20 page 20 page 20
6	Irrigation Une campagne d'irrigation satisfaisante Augmentation de la production	page 21 page 21 page 21
7	Travaux Travaux d'investissement inscrits à l'exercice 2009 Travaux d'investissement réalisés en 2009 Travaux d'investissement réalisés en régie en 2009 Travaux d'investissement commencés en 2009 Suivi et contrôle du patrimoine	page 22 à 29 page 22 page 22 à 23 page 24 page 25 à 27 page 28 à 29
8	2009 en phot'eaux	page 30
9	Des hommes et des compétences	page 31
10	Éléments financiers Eau potable Budget annexe 1 Electricité Budget Annexe 2 Irrigation	page 32 page 32 à 34 page 35 page 36
11	Indicateurs de performance Indicateurs communs aux services publics d'eau potable Indicateurs spécifiques aux services publics d'eau potable	page 37 page 337 page 37



Gilbert HEBRARD
Président de l'IEMN
Conseiller Général de la Haute-Garonne
Maire de Vendine

2009

Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients et de leur offrir un service public de qualité adapté, l'Institution, qui a vu son nom adapté et simplifié pour devenir Institution des Eaux de la Montagne Noire, veille à préparer l'avenir.

En 2009, elle a poursuivi ses efforts en matière de modernisation de ses infrastructures avec la réalisation des travaux d'extension de l'usine de Picotalen 1. Face à la saturation des usines de production existantes lors des pics de consommation estivales et à une évolution croissante de la population desservie, l'objectif est d'ajuster à la hausse notre capacité de production. Le projet de construction d'une troisième usine de production d'eau potable, qui sera mise en service en 2011, s'inscrit également dans ce contexte.

La satisfaction de nos partenaires passe aussi par une amélioration continue de la qualité de l'eau fournie et des services associés. Le renouvellement de notre certification ISO 9001 et l'intégration d'enjeux environnementaux dans la politique qualité sont le reflet de cette volonté.

Si la qualité constitue notre engagement quotidien, il n'en demeure pas moins que nous restons très vigilants à l'évolution du prix de l'eau. Dans un contexte de crise sociale et économique, nous sommes conscients de la difficulté rencontrée par l'ensemble des ménages Lauragais. Aussi, nous mettons tout en œuvre pour que nos travaux d'investissement impactent le moins possible le prix de l'eau fournie aux syndicats des eaux et aux communes. En 2009, l'augmentation du prix du mètre cube et de l'abonnement s'avère inévitable mais mesurée. Notre politique de gestion se veut avant tout solidaire et s'inscrit sur le long terme. Elle ne pourrait exister sans le soutien permanent des trois Conseils Généraux de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

Ce rapport d'activités fournit les données essentielles permettant à chacun de prendre la mesure des moyens et de la gestion mis en œuvre par l'Institution.

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION



Composition du Conseil d'Administration

Suite au décès de Monsieur Paul DURAND et de Monsieur Michel ESCANDE, conseillers généraux de l'Aude, la composition du Conseil d'Administration de l'IEMN a été modifiée en 2009.



M. Marcel RAINAUD	Président du Conseil Général, Maire de Talairan
M. Paul DURAND remplacé par Mme Aline JALABERT au 9 juin 2009	Conseiller Général, Maire de Saissac
M. Michel BROUSSE	Conseiller Général, Maire de Salles-sur-l'Hers, 1 ^{er} Vice-Président de l'IEMN
M. Michel ESCANDE remplacé par M. Régis BANQUET au 31 août 2009	Conseiller Général, Maire de Moussoulens
M. Patrick MAUGARD	Conseiller Général, Maire de Castelnaudary



M. Pierre IZARD	Président du Conseil Général,
M. Gilbert HEBRARD	Conseiller Général, Maire de Vendine, Président de l'IEMN
Mme. Annie MAURY	Conseillère Générale
M. Georges MERIC	Conseiller Général, Maire de Nailloux
M. Daniel RUFFAT	Conseiller Général, Maire de Sainte Foy d'Aigrefeuille



M. Thierry CARCENAC	Député, Président du Conseil Général
Mme Claudie BONNET	Conseillère Générale
Mr Bernard VIALA	Conseiller Général, Maire de Magrin
M. Robert CLARENC	Conseiller Général,
M. Laurent VANDENDRIESSCHE	Conseiller Général, Maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux

Commission permanente

Président :	M. Gilbert HEBRARD
1^{er} Vice-Président :	M. Michel BROUSSE
2^{ème} Vice-Président :	Mme. Claudie BONNET
Secrétaire :	M. Daniel RUFFAT
Membres :	M. Bernard VIALA

Hommage à Paul DURAND

Paul DURAND est décédé le 1^{er} mars dernier à l'âge de 76 ans.

Doyen du Conseil Général de l'Aude où il siégeait depuis 1976, Maire de Saissac et Président du SIVOM de Cabardès, Paul Durand était une figure emblématique du Département de l'Aude.

Fortement impliqué dans la politique locale audoise, il avait en charge les questions sociales.

Homme de conviction, il véhiculait des valeurs d'aide et de solidarité dans une logique d'intérêt général.

Membre du Conseil d'Administration de l'Institution depuis 1976, il sera à l'origine de nombreux projets.

On soulignera notamment son attachement à la

montagne Noire, son goût pour la nature et son intérêt pour l'environnement.

Il défendait l'accès à une eau potable de qualité pour tous.



Hommage à Michel ESCANDE



Michel ESCANDE nous a quitté le 5 juin 2009 des suites d'une longue maladie à seulement 56 ans.

C'est une grande figure de la Montagne Noire qui disparaît.

Plus jeune maire de France élu à l'âge de 24 ans, il fut un élu local

engagé et proche de ses administrés.

Président de la Communauté de Communes du "Cabardès au Canal du Midi", Conseiller Général du canton d'Alzonne depuis mars 1998,

Vice-Président du Conseil Général, membre du Conseil d'Administration de l'Institution depuis mai 1998, cet homme de conviction n'aura cessé de défendre son territoire.

Fortement impliqué dans les questions liées à l'agriculture et la viticulture, il fut décoré dernièrement de la médaille du Mérite Agricole.

Cet élu local était aussi un homme de terrain, ardent défenseur de la ruralité et de l'aménagement du territoire dans l'Aude.

Initiateur du programme "Pays Cathare", il incarnait une vision moderne, dynamique et volontariste du territoire audois.

2 CHANGEMENT DE NOM

De l'IIAHMN à l'IEMN

Dans une société fondée sur l'image et la communication, l'Institution souffrait de la lourdeur de son appellation.

C'est dans une logique de meilleure identification de la collectivité que le Conseil d'Administration s'est engagé dans la démarche lourde mais hautement symbolique de changement de nom. L'objectif recherché était de moderniser et de simplifier le nom de l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire.

L'idée principale était de mettre en avant le cœur de métier de l'Institution, à savoir l'EAU. Ce terme avait logiquement été mis en retrait lors de la création de la collectivité au profit de l'aménagement des ouvrages.

Par délibération du 9 juin 2009, le Conseil d'Administration a acté le changement de

nom. L'IIAHMN devient **IEMN (Institution des Eaux de la Montagne Noire)** mettant ainsi en avant l'activité et l'identité territoriale de la collectivité.

Si le nom change, le logo demeure en revanche identique. Il prend la forme d'un "I" et se décline en quatre couleurs représentant les quatre missions de l'Institution :

- ◆ bleu cyan pour le traitement de l'eau potable,
- ◆ bleu clair pour la production d'eau potable à destination du Canal du Midi,
- ◆ vert pour la production d'eau d'irrigation,
- ◆ gris pour la gestion des ouvrages.



www.i-emn.fr, nouveau site internet

Suite à son changement de nom, l'IEMN a modifié sa charte graphique pour une meilleure lisibilité et identité visuelle.

Le service communication a procédé à une réactualisation de l'ensemble des

supports de communication et documents administratifs dans une logique de cohérence et d'uniformisation.

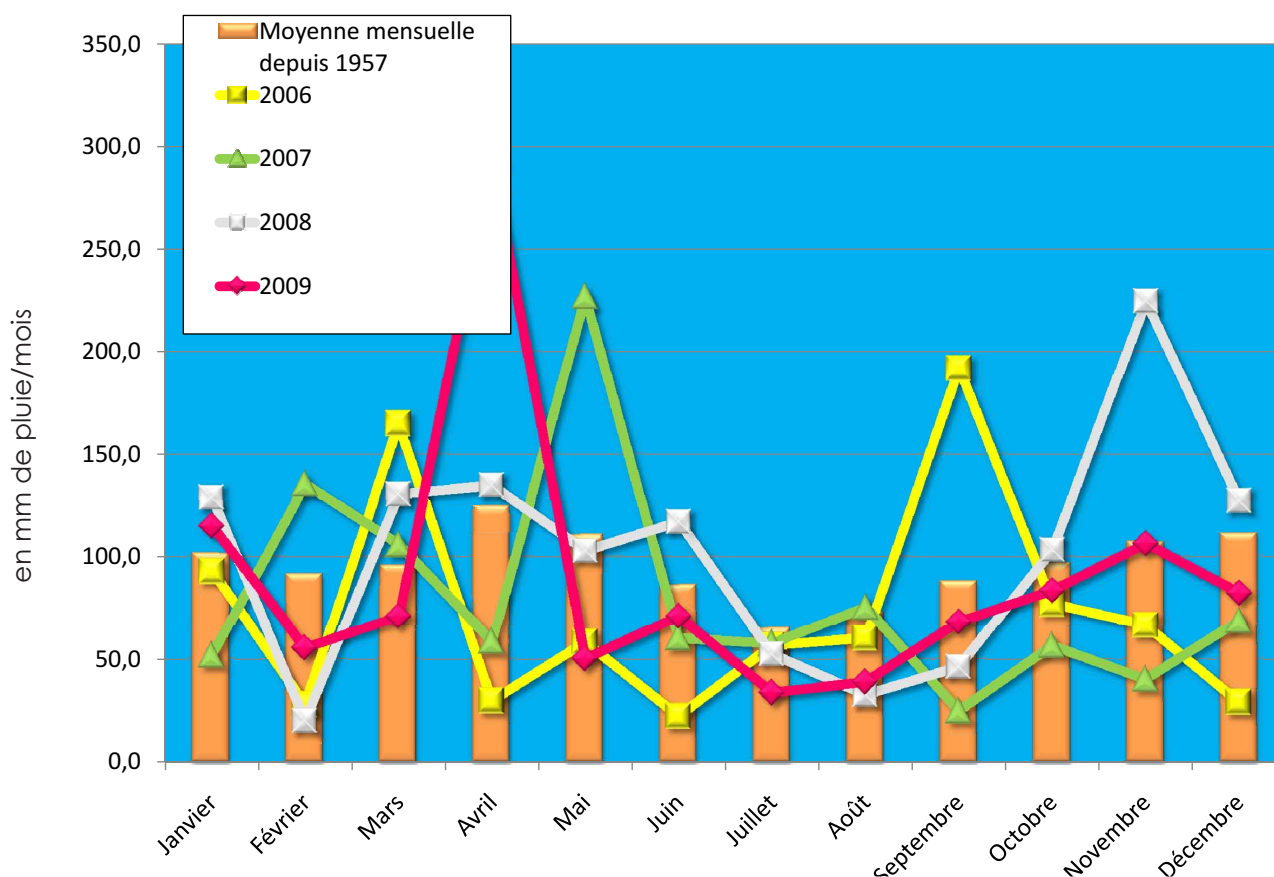
Vitrine de l'Institution et de ses activités, le nouveau site internet www.i-emn.fr a fait peau neuve.



Pluviométrie

La campagne 2010 s'est caractérisée par une pluviométrie légèrement inférieure à la moyenne des précipitations constatées depuis 1957, soit une baisse de **- 7,5 %** (1066 mm contre 1153 mm).

Les pluies se sont fortement concentrées sur le mois d'avril avec une maximale de 291 mm, soit plus du quart des précipitations annuelles. Il s'agit tout simplement du mois d'avril le plus arrosé depuis 1957 !



Les apports

Les apports annuels résultant de la pluviométrie s'apparentent pour le barrage des Cammazes à une année moyenne avec **22,6 millions de m³**.

Si l'année est moyenne, elle a été contrastée puisque les apports entre janvier et juin (19,2 millions de m³) présentent une occurrence 1 année sur 5 humide et à l'inverse l'étiage a été très sévère au cours de l'été et s'est même poursuivi jusqu'en décembre (apport de juillet à décembre : 3,4 millions de m³ soit une occurrence d'une année sur 50 sèches).

Pour ce qui concerne le barrage de la Galaube, les apports annuels atteignent 26 millions de m³ et reflètent donc une année quinquennale humide.

Ils présentent un contraste saisonnier encore plus marqué que ceux des Cammazes puisque la période de janvier à juin (22,6 millions de m³ d'apport) correspond à une occurrence proche du cinquantennal humide tandis que le second semestre 2009 s'apparente au cinquantennal sec.



Evolution des réserves depuis 2003

En 2009, l'état des réserves s'est toujours situé au-dessus de la moyenne des évolutions depuis 2003.

En début d'année, l'Institution a bénéficié de ressources particulièrement généreuses avec près de 24 millions de m³ au 1^{er} janvier 2009.

Ce niveau de retenues exceptionnellement élevé à cette saison s'explique par des précipitations abondantes en fin d'année 2008.

L'évolution des réserves a révélé une stabilité des apports autour de 25 millions de m³ pendant le 1^{er} semestre avec un pic de 25,5 millions de m³ au mois de mai.

Cette situation confortable a permis de faire face au déficit d'apports relevé à partir du mois

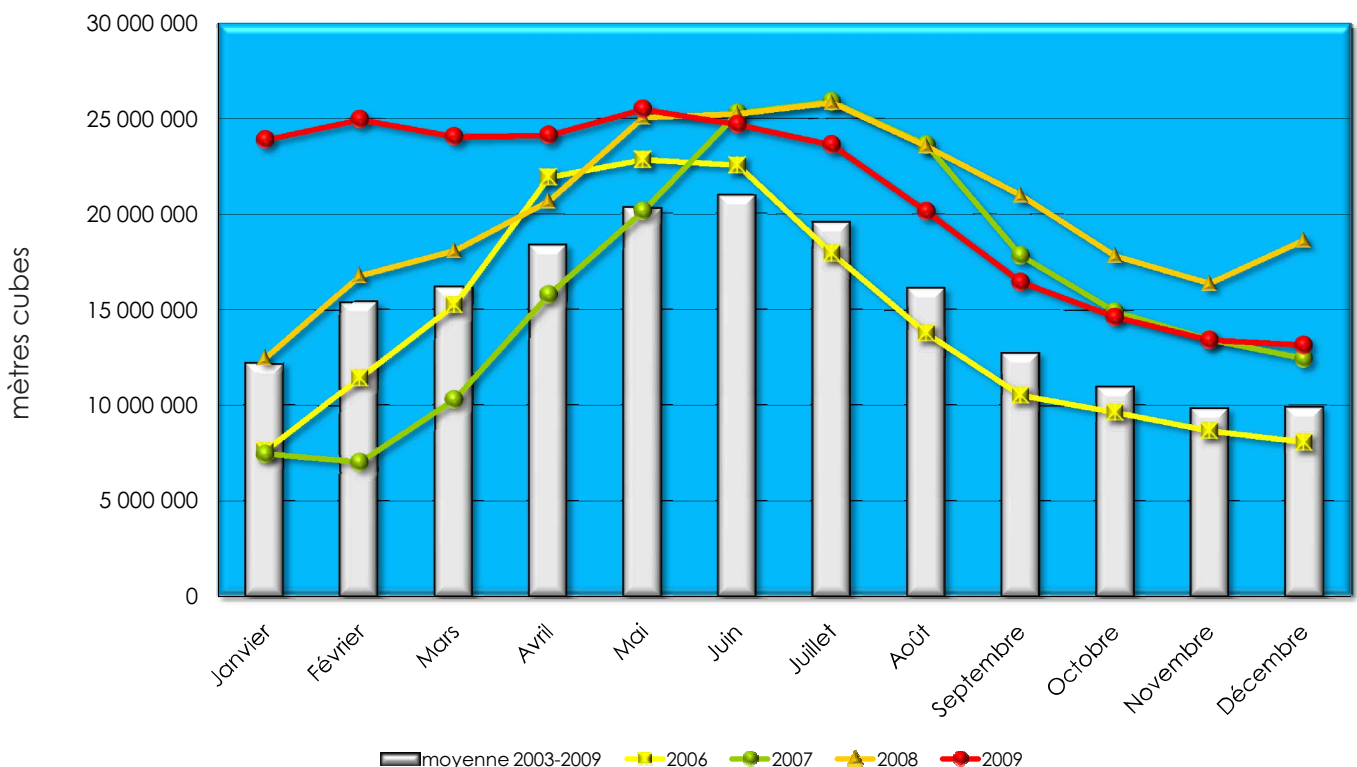
de juillet et de satisfaire les besoins en eau potable, en eau d'irrigation pour les cultures et en soutien d'étiage.

Au 31 décembre 2009, le volume de stockage de l'Institution était de 13 millions de m³.

Il convient de noter que la gestion des réserves se pratique en année hydrologique donc de novembre à octobre. Aussi, le stock constaté au 1^{er} novembre est essentiel car il caractérise la réserve interannuelle qui est fixée à 10 millions de m³. Ce niveau permet de garantir pour l'année qui suit la satisfaction des besoins en eau potable 99 années sur 100.

Le volume de 13 millions de m³ conservé au 1^{er} novembre 2009 est sécuritaire puisque supérieur à cette limite.

Cumul des volumes stockés en m³ dans le barrage des Cammaes et le barrage de la Galaube





Prélèvements d'eau brute

Le volume d'eau brute total prélevé en 2009 par les usines de Picotalen s'est élevé à **10 973 457 m³**.

La répartition de la production entre chaque usine révèle que l'usine de Picotalen 2 a davantage produit d'eau potable que l'usine de Picotalen 1, soit respectivement 6 061 010 m³ contre 4 912 447 m³.

Cette répartition différente des années précédentes est la conséquence des arrêts prolongés

de l'usine de Picotalen 1 occasionnés par les travaux d'extension.

Au global, l'exercice 2009 marque ainsi une légère baisse de 0,6 % du volume d'eau brute prélevé par rapport à 2008 qui s'explique par l'amélioration du rendement des usines, conséquence de la baisse du volume d'eau utilisé pour le lavage des filtres qui ne représente que 321 760 m³, soit 3 % de la production globale contre 3,99 % en 2008.



Production de l'usine de traitement des effluents



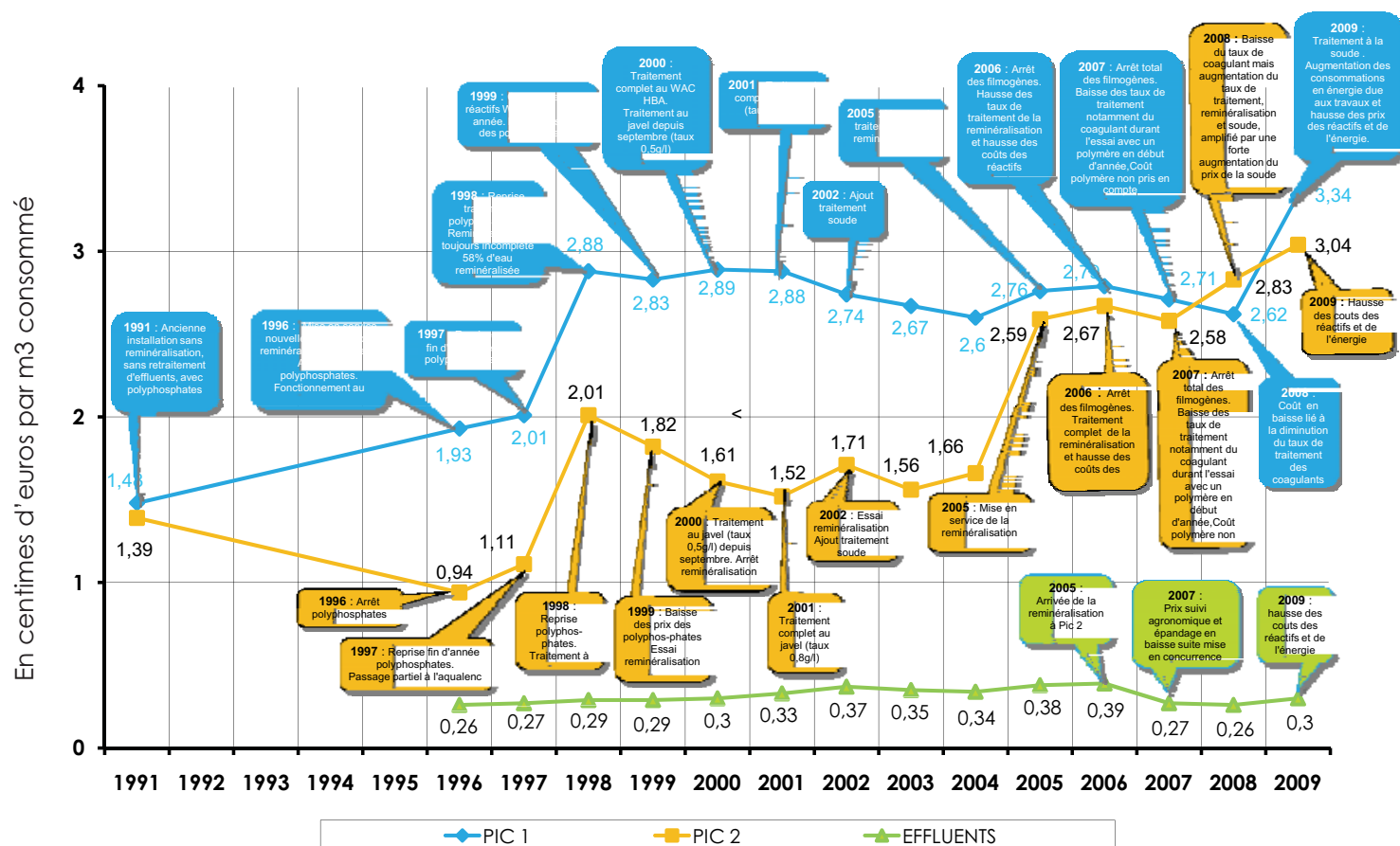
La quantité de boues issues de l'usine de traitement des effluents en 2009 est de **496,8 tonnes**.

Elle révèle une tendance à la baisse de - 4,8 % par rapport à la moyenne calculée depuis 2000.

La hausse constatée en 2009 marque un retour à la normale des quantités de boues produites suite aux dysfonctionnements de 2008.

4 EAU POTABLE - PRODUCTION

Evolution du coût marginal d'exploitation



Ce graphique de synthèse révèle l'évolution du coût marginal de production d'un mètre cube depuis 1991.

Il s'appuie uniquement sur les produits de traitement et l'énergie.

Les frais réels supportés par l'Institution tels que l'entretien des équipements, le renouvellement ou le personnel ne sont pas intégrés dans ce coût.

2009

- une hausse des prix des réactifs et de l'énergie sur l'ensemble des deux usines de production ainsi que sur l'usine de traitement des effluents,
- une augmentation des consommations en énergie qui s'explique par les travaux

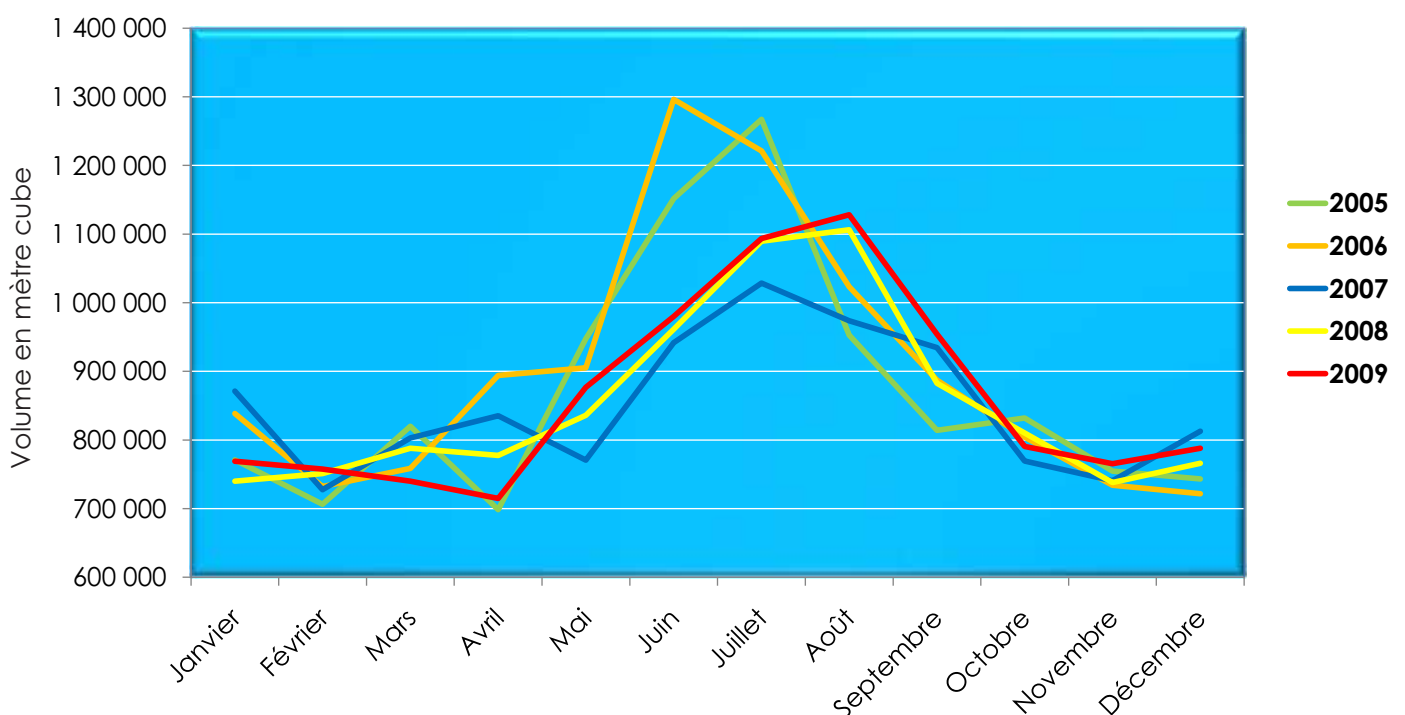
d'extension de l'unité de traitement de Picotalen 1, donc sa production à débit réduit une partie de l'année,

- une hausse des coûts sur Picotalen 1 suite à la mise en service de l'ajustement du pH final à la soude.

Consommation mensuelles

Mois	2006	2007	2008	2009	moyenne 2009-2005	Taux Evolution 2009-2008	Taux Evolution moyenne 2009/2006 2009
Janvier	838 444	871 351	740 083	768 985	804 716	3,9	-4,44%
Février	732 300	727 456	750 996	757 516	742 067	0,9	2,08%
Mars	758 605	802 888	787 853	739 871	772 304	-6,1	-4,20%
Avril	894 058	835 174	777 586	714 978	805 449	-8,1	-11,23%
Mai	905 264	770 517	835 862	876 837	847 120	4,9	3,51%
Juin	1 296 233	941 615	961 303	979 791	1 044 736	1,9	-6,22%
Juillet	1 221 266	1 028 482	1 089 482	1 093 612	1 108 211	0,4	-1,32%
Août	1 023 251	973 734	1 106 168	1 128 003	1 057 789	2,0	6,64%
Septembre	887 071	934 541	882 590	954 232	914 609	8,1	4,33%
Octobre	804 338	769 453	810 299	790 603	793 673	-2,4	-0,39%
Novembre	734 123	740 716	738 096	765 403	744 585	3,7	2,80%
Décembre	721 551	812 927	766 126	787 937	772 135	2,8	2,05%
TOTAL	10 816 504	10 208 854	10 246 444	10 357 768	10 407 393	1,1	-0,48%

En 2009, le volume réellement consommé et distribué aux collectivités clientes a été de 10 357 768 m³, soit une légère hausse de + 1,1 % par rapport à 2008 non significative puisque le volume 2009 est en légère baisse de -0,58 % par rapport à la moyenne 2009-2005. La fourniture d'eau potable a été importante pour les mois d'août et de septembre en raison de températures chaudes conjuguées à de faibles précipitations.

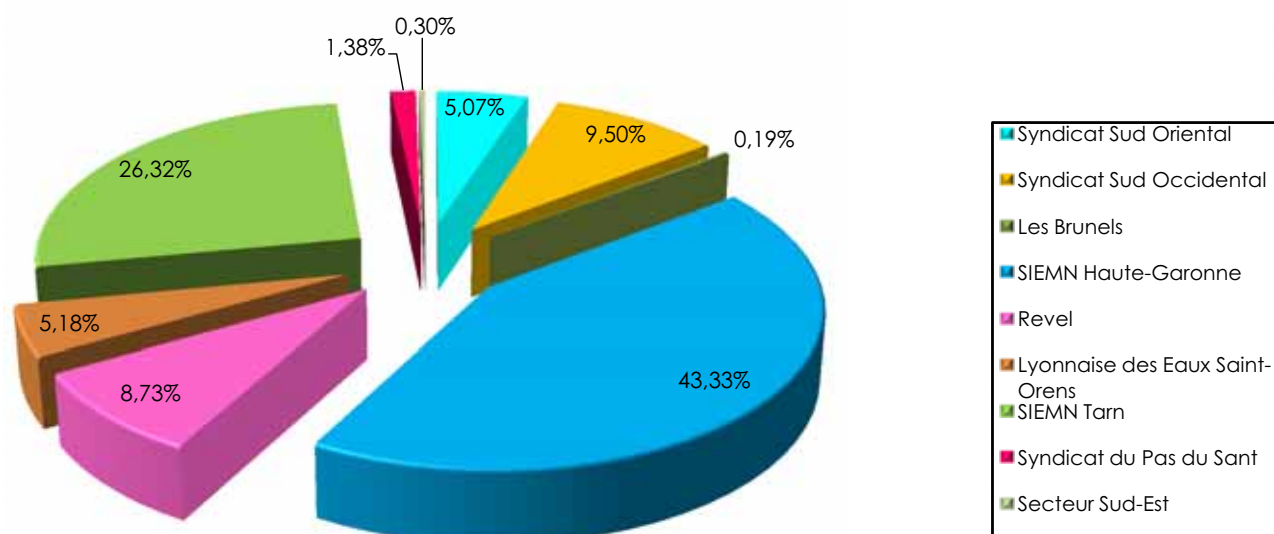


4 EAU POTABLE - CONSOMMATIONS

Evolution de la consommation annuelle par collectivité

COLLECTIVITES	2006	2007	2008	2009	moyenne 2009-2006	Taux Evolution 2008 - 2009	Taux Evolution moyenne 2009/2006 - 2009
AUDE							
Syndicat Sud Oriental	528 113	507 223	492 768	524 574	513 170	6,45	2,22
Syndicat Sud Occidental	1 030 007	1 079 696	1 009 749	982 929	1 025 595	-2,66	-4,16
Les Brunels	14 078	19 226	13 557	20 173	16 759	48,80	
HAUTE-GARONNE							
SIEMN Haute-Garonne	4 673 037	4 434 446	4 502 087	4 484 520	4 523 523	-0,39	-0,86
Revel	1 077 604	877 677	844 380	904 047	925 927	7,07	-2,36
Lyonnaise des Eaux Saint-Orens	536 112	536 112	536 112	536 112	536 112	0,00	0,00
TARN							
SIEMN Tarn	2 693 945	2 578 833	2 649 076	2 723 991	2 661 461	2,83	2,35
Syndicat du Pas du Sant	236 939	144 755	169 269	142 749	173 428	-15,67	-17,69
Secteur Sud-Est	26 669	30 886	29 446	30 843	29 461	4,74	4,48
TOTAL	10 816 504	10 208 854	10 246 444	10 357 768	10 407 393	1,09	-0,48

Consommation annuelle par collectivité en 2009





Evolution de la consommation par collectivité



Après une baisse conséquente en 2008, les volumes vendus en 2009 sur le territoire audois sont restés relativement stables avec une évolution de +0.76%.

Syndicat Sud Oriental :

La hausse de 6,45% des volumes Montagne Noire distribués en 2009 par cette collectivité marque un retour à des valeurs couramment atteintes entre 2001 et 2006. Elle ne trouve pas son origine dans l'augmentation du territoire de desserte mais probablement dans la substitution des ressources propres au syndicat pendant l'été.

Syndicat Sud Occidental :

Après avoir atteint trois ans de suite le million de mètre cube, l'année 2009 voit une petite baisse de la consommation de l'eau en provenance de la Montagne Noire par ce Syndicat.

Les Brunels :

2009 marque un tournant pour cette commune qui a décidé d'abandonner ses ressources propres pour être alimentée exclusivement par l'eau de l'Institution.

Les travaux de création de l'interconnexion du secteur Sud Est terminés au printemps 2009 ont permis une desserte du secteur haut du village dès le mois de mai.

La consommation de cette collectivité a ainsi quasiment doublé par rapport à 2008.



La stabilisation des consommations constatées l'année dernière sur l'ensemble des collectivités desservies par l'eau de la Montagne Noire en Haute-Garonne est confirmée sur l'année 2009.

SIEMN 31 :

L'évolution des volumes vendus au SIEMN 31 entre 2008 et 2009 (-0.39%) démontre la stabilité de la demande et un équilibre entre l'augmentation de la population sur ce territoire et la baisse des volumes consommés par foyer desservi.

Revel :

Après deux ans de baisse, la consommation de la commune de Revel flirte à nouveau avec le

million de mètre cube (+7.07% en 2009). Cette tendance s'explique par la forte croissance démographique actuelle de cette ville.

St Orens :

Le volume facturé est forfaitaire, donc fixe d'année en année. La commune a intégré la Communauté Urbaine du Grand Toulouse en 2009.



Après presque 3,5% de hausse en 2008, les consommations cumulées des collectivités tarnaises desservies par l'eau de l'IEMN marquent en 2009 une nouvelle hausse de 1,74%.

SIEMN 81 :

Troisième année consécutive de hausse pour les volumes consommés sur les communes du Syndicat de Cuq Toulza.

Cette évolution croissante (+2,83% en 2009) de la demande est liée à la création de nouvelles zones d'habitations et d'activités.

Syndicat du Pas du Sant :

L'effet "Montagne russes" des consommations de ce syndicat continue en 2009 avec une

baisse de 15,67% (après une hausse de 17% en 2008) et s'explique simplement par le rôle "d'appoint" de l'eau de l'Institution qui vient compléter les ressources propres de ce dernier.

Les Cammazes :

Avec une hausse de + 4,74%, la commune des Cammazes retrouve un niveau de consommation atteint en 2007 et est au-delà de la moyenne constatée depuis la mise en service de cette branche en 2001.

Renouvellement des conventions d'eau potable 2009-2013

Les conventions de fourniture d'eau potable ont été renégociées en fin d'année 2008 pour être effectives à compter du 1^{er} janvier 2009 et jusqu'au 31 décembre 2013.

Les principaux points ayant fait l'objet d'un réajustement concernent :

- ◆ **le prix du m³ de l'eau et de l'abonnement** (cf. prix de l'eau de 2001 à 2009 page 22).

- ◆ **les formules de révision** dont la part des indices constitutifs a été modifiée pour être fidèle aux réalités des dépenses du compte administratif 2008 et à la composition du patrimoine de l'IEMN (répartition regroupant le génie civil, les équipements et les réseaux).

- ◆ **les modalités de dépassement de débit** qui ont été simplifiées ainsi que les conséquences desdits dépassements.

Des conventions spécifiques pour Pin Balma et Saint-Orens.

Avec la transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine à compter du 1^{er} janvier 2009 et la prise de compétence "eau potable", le Grand Toulouse récupère la gestion des réseaux jusqu'alors détenue par les communes ou les syndicats des eaux.

Ce changement de statut modifie le nombre et le contenu des conventions 2009-2013.

Il a nécessité la rédaction d'une convention spécifique pour la fourniture d'eau potable aux communes de Pin Balma et de Saint-Orens de Gameville via le réseau de transport du SIEMN de la Haute-Garonne.



Qualité de l'eau produite

Contrôle réglementaire obligatoire

Limite de qualité :
100% de conformité

Référence de qualité :
100% de conformité

	Récapitulatif				Non conformité				Observations
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Limite de qualité		Référence de qualité		
					N	%	N	%	
Turbidité	12	0.21	0.32	< 0.2	0	0	0	0	
pH	12	8.05	8.25	7.85			0	0	
Conductivité	12	218	235	201			0	0	
COT	12	1.17	1.8	0.85			0	0	
Aluminium µg/l	1	38	38	38			0	0	
Fer µg/l	1	2	2	2			0	0	
Manganèse µg/l	1	< 1	< 1	< 1			0	0	
Germes à 22° C	12		< 1	0					
Colliformes	12		0	0			0	0	
E. Coli	12		0	0	0	0			
Streptocoques	12		0	0	0	0			
ASR	12		0	0	0	0			

Autocontrôle IEMN

Limite de qualité :
100% de conformité

Référence de qualité :
1,9 % des échantillons ont une conductivité légèrement plus basse que la référence de qualité (durant l'entretien des installations de reminéralisation).

	Récapitulatif				Non conformité				Observations
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Limite de qualité		Référence de qualité		
					N	%	N	%	
Turbidité	358	0.16	0.37	0.08	0	0	0	0	
pH	358	8.01	8.23	7.5			0	0	
Conductivité	52	198.8	222	168			1	1.9	
U.V. 254 (MO)	32	0.01	0.025	0					Ce paramètre est donné à titre indicatif
Aluminium µg/l	360	56.7	133	4			0	0	
Fer µg/l	360	12.4	95	0			0	0	
Manganèse	64	8.4	17	0			0	0	
Germes à 22° C	47		3	< 1					
Colliformes	52		0	0			0	0	
E. Coli	52		0	0	0	0			
Streptocoques	52		0	0	0	0			
ASR	50		0	0	0	0			

4 EAU POTABLE - QUALITE

Qualité de l'eau distribuée

Contrôle réglementaire obligatoire

Limite de qualité :
100% de conformité

Référence de qualité :
1 prélèvement a relevé un COT légèrement supérieur à la référence de qualité, en l'absence de défaut de fonctionnement sur nos usines (tous nos capteurs en continu ont indiqué des valeurs conformes à nos objectifs de qualité).

	Récapitulatif				Dépassement				Observations
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Limite de qualité		Référence de qualité		
					N	%	N	%	
Turbidité	12	0.24	0.38	< 0.2	0	0	0	0	
pH	12	7.94	8.15	7.9			0	0	
Conductivité	12	219	229	206			0	0	
COT	12	1.08	2	0.76			1	8.3	
Aluminium	4	45	63	37			0	0	
Fer	4	5	10	2			0	0	
Manganèse	4	3	6	< 1			0	0	
Germes à 22° C	12		< 1	5					
Coliformes	12		0	0			0	0	
E. Coli	12		0	0	0	0			
Streptocoques	12		0	0	0	0			
ASR	12		0	0	0	0			

Autocontrôle IEMN

Limite de qualité :
100% de conformité

Référence de qualité :
1,5 % des échantillons ont une conductivité légèrement plus basse que la référence de qualité (durant l'entretien des installations de reminéralisation)

1 échantillon a révélé la présence de spores coliformes, analyses non confirmées par un nouveau prélèvement, et sans autre présence microbiologique associée.

	Récapitulatif				Dépassement				Observations
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Limite de qualité		Référence de qualité		
					N	%	N	%	
Turbidité	259	0.19	0.48	0.08	0	0	0	0	
pH	259	8.02	8.27	7.76			0	0	
Conductivité	259	198.1	216	173			4	1.54	
U.V. 254	160	0.006	0.021	0					Ce paramètre est donné à titre indicatif
Aluminium µg/l	259	< 100	162	6			0	0	
Fer µg/l	259	< 30	60	1			0	0	
Manganèse	259	< 30	19	0			0	0	
Germes à 22° C	234		51	< 1					
Coliformes	260		1	0			1	0.38	
E. Coli	259		0	0	0	0			
Streptocoques	259		0	0	0	0			
ASR	259		0	0	0	0			

Politique qualité et environnement modifiée au 9 juin 2009

Etre à l'écoute des syndicats et des communes pour bien identifier leurs besoins,
Surveiller et renforcer la qualité de l'eau ,
Assurer la conformité réglementaire de nos activités et de nos installations,
Veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau reste acceptable,
Mobiliser le personnel autour de cette démarche,
Prévenir tout risque de déversement de produit chimique et limiter l'usage des phytosanitaires,
Réduire, trier et recycler autant que possible nos déchets,
Améliorer notre Bilan Carbone.

Certification ISO 9001

L'Institution a reçu la visite, le 26 novembre 2009, de l'auditeur Qualité AFAQ AFNOR pour la deuxième visite de suivi de notre certification Qualité ISO 9001 version 2008 (obtenue le 6 décembre 2007).

L'auditeur n'a relevé aucun écart majeur avec les exigences de la norme Qualité.

Son rapport souligne de nouveaux points forts et des pistes de progrès

5 axes forts

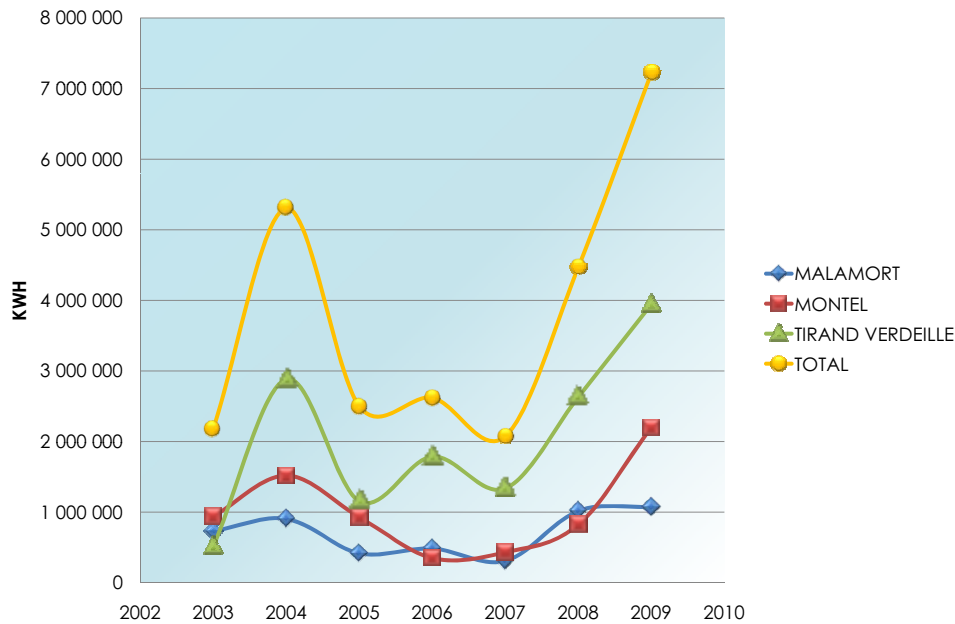
- 1- notre plan d'intégration des nouveaux embauchés,
- 2- la planification des grandes actions des Ressources Humaines et la formation,
- 3- le travail effectué sur notre charte graphique,
- 4- la réduction du nombre de nos interventions d'astreinte de nuit pour défaut ou panne,
- 5- la mise à disposition facilitée des documents techniques aux usines.

5 axes de progrès

- 1- L'utilisation plus large des agendas électroniques,
- 2- Une évolution de notre indicateur concernant la réalisation du plan de formation,
- 3- La vérification informatisée du respect des délais de mandatement des fournisseurs (dans le cadre de notre nouvelle gestion des factures),
- 4- L'intégration de notre charte graphique dans de vrais modèles de documents, accessibles à tous,
- 5- Une informatisation de certains relevés de contrôles usines, actuellement sous format papier et ressaisis.

Cet audit a donc conclu au **maintien de notre certification Qualité ISO 9001**. L'institution va maintenant poursuivre dans cette voie d'amélioration continue pour la qualité et développer des actions de protection de l'environnement, afin d'aboutir à terme à la certification Environnement ISO 14001.

Une activité hydroélectrique exceptionnelle



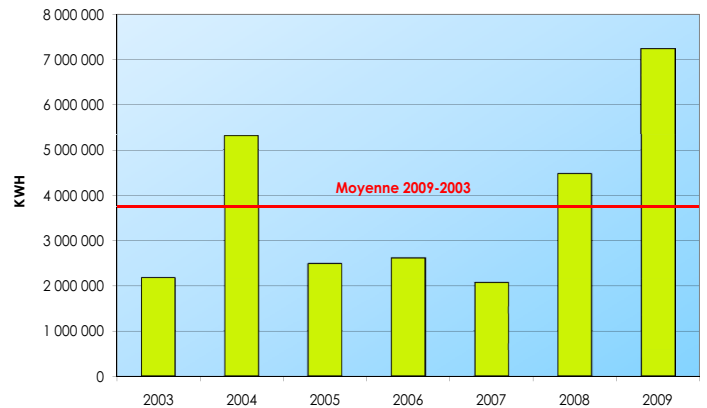
7,2 millions
kW/h

La production hydroélectrique a été exceptionnelle en 2009. La concomitance du niveau particulièrement élevé des réserves et des apports importants au cours du 1^{er} semestre 2009 a permis de turbiner les excédents d'eau avec une production record de 4,4 millions kW/h sans prendre aucun risque vis à vis de la satisfaction des besoins estivaux en eau. Au second semestre, l'activité a repris un rythme moins soutenu mais qui permet néanmoins d'atteindre une production globale de 7,2 millions kW/h, soit le double de la moyenne depuis 2000.

Une production en forte hausse



Evolution des recettes depuis 2003



Evolution de la production depuis 2003

Une campagne d'irrigation satisfaisante

	LIEU DE PRELEVEMENT	NATURE IRRIGANTS	VOLUMES PRELEVES 2008 (en m3)	VOLUMES PRELEVES 2009 (en m3)	EVOLUTION DES QUANTITES PRELEVEES 2009 / 2008
CAMMAZES	SOR	A.S.A de Blan	994 984	1 151 268	+ 15,70%
		A.S.A. de Poudis			
		A.S.A. du Haut Girou			
		A.S.A. de St Germain			
		Isolés			
		Sous-total	1 352 612	1 686 486	+ 24,68%
	LAUDOT	Isolés	15 340	25 660	+ 67,28%
	CANALISATIONS EXISTANTES	A.S.A. Revel Nord	1 173 776	1 246 635	+ 6,21%
		A.S.A. Garrevaques			
		Secteur de Couffinal			
A.S.A. Revel Sud					
	Sous-total	1 647 981	1 789 317	+8,58%	
VERNASSONNE		31 592	36 465	+ 15,43%	
OUVRAGES DU CANAL DU MIDI	Subdiv. Carcassonne	187 438	228 211	+ 21,75%	
	Subdiv. Toulouse	146 544	152 190	+ 3,85%	
	Sous-total	333 982	380 401	+ 13,9%	
TOTAL CAMMAZES		3 381 507	3 918 329	+ 15,88%	
AHL	Hers	1 621 524	2 823 570	+ 74,13%	
	A.S.A. Avignonet	428 123	559 386	+ 30,66%	
	B.R.L.	2 388 483	2 460 074	+ 2,99%	
	B.R.L. Ganguisse	2 225 140	2 857 864	+ 28,43%	
	TOTAL AHL		6 663 270	8 700 894	+ 30,58%
TOTAL GENERAL			10 044 777	12 619 223	+ 25,63%

Augmentation de la production

12,6 millions de m³ de volumes d'eau prélevés par les irrigants

Un automne et un hiver relativement arrosés suivis d'un printemps pluvieux ont permis de reconstituer les stocks en quasi totalité dans les retenues de la Galaube et des Cammazes (24,7 millions m³ au 1^{er} juin). Ainsi, le niveau élevé des réserves a permis d'assurer sans aucune forme de restriction l'ensemble des besoins des irrigants.

L'arrosage des cultures a débuté assez timidement après la mi-juin pour rapidement s'intensifier dès le mois de juillet. La saison ayant été particulièrement sèche, les besoins en eau ont

été forts, ce qui s'est traduit évidemment par d'importantes consommations durant les mois de juillet et août. Besoins et par conséquent prélèvements ont par contre nettement diminué dès les premiers jours de septembre.

Le bilan de cette campagne d'irrigation révèle des résultats convenables. Avec plus de 12,5 millions m³ d'eau fournis aux irrigants, elle s'inscrit dans la moyenne des prélèvements depuis 2000. Elle révèle même une hausse substantielle de + 25,8 % par rapport à 2008 !



Travaux d'investissement inscrits à l'exercice 2009

En 2009, le conseil d'Administration de l'IEMN a reporté son programme de travaux d'investissement.

Ce ralentissement de la section d'investissement est dû à un recalage de la programmation budgétaire des travaux de l'objectif 2012.

Cette pause s'explique par la consommation en 2009 des provisions d'investissement.

Mais, les travaux se poursuivant, les inscriptions budgétaires reprendront au rythme de 3 millions d'euros par an dès 2010.



Travaux d'investissement réalisés en 2009

Mise en place de destructeurs d'ozone sur l'usine de Picotalen 2

L'ozone est un gaz (O_3) qui est largement employé dans le traitement de l'eau en raison de son excellent pouvoir désinfectant et oxydant. Ce gaz est très réactif et ne peut pas se conserver. L'IEMN le produit dans chaque usine grâce aux ozoneurs, par décharge électrique dans l'oxygène (O_2) de l'air.

Dans le cadre de sa Politique Qualité, l'IEMN a souhaité s'orienter vers des enjeux environnementaux. La mise en place de destructeurs d'ozone sur les cheminées d'évacuation de l'usine de Picotalen 2 s'inscrit dans ce contexte.

Ils ont pour objectif :

- de limiter l'émission d'ozone dans l'atmosphère (gaz à effet de serre),

- de contribuer à préserver la santé de notre personnel dans l'enceinte de l'usine.

LE PROJET EN CHIFFRES

Prestataire : Société WEDECO FRANCE

Montant du marché: 56 434 € HT

**Durée des travaux : 3 mois
de juillet à septembre**



Travaux d'investissement réalisés en 2009

Prolongement de l'antenne Sud-Est du Réseau d'Adduction d'Eau potable.

L'Institution a réalisé des travaux d'extension de son réseau d'adduction d'eau potable en prolongeant l'antenne Sud-Est sur le département de l'Aude.

Jusqu'à présent, l'alimentation de la commune des Brunels était assurée par des sources communales et complétée par un achat d'eau auprès de l'IEMN. Elle se heurtait régulièrement à :

- l'irrégularité de la qualité de la ressource,
- la complexité du système d'exploitation à l'autonomie limitée.

Ce projet, s'inscrit dans une logique d'intérêt général visant à :

- amener aux populations locales une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires,
- assurer la satisfaction quantitative des besoins en eau des habitants du secteur.

Après l'élaboration du marché public et son attribution, les travaux ont commencé mi-février pour se terminer début avril 2009.

Le projet d'extension de la conduite a été réalisé par le Groupement SPIE CAPAG-INEO-OULES pour un montant total de 291 000 € HT dont 23 947 € financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



Tracé du prolongement de l'antenne sud-est

Il convient de préciser que ce tronçon est déjà dimensionné pour la desserte partielle ou totale de Saissac. Pour cela, il resterait à doubler le réservoir des Cammazes et renforcer le refoulement entre les usines et lesdits réservoirs.

LE PROJET EN CHIFFRES

- **Montant des travaux : 291 046, 50 € HT** dont 60 % financés par l'IEMN, 40 % par les trois départements et 23 947 € financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- **Durée des travaux : 2 mois** (mi-février à mi-avril)
- **Longueur de la canalisation : 2 km**
- **Diamètre de la canalisation : 200 mm**





Travaux d'investissement réalisés en régie en 2009

Usine de Picotalen 1 : travaux de second œuvre de l'extension de 900 m³/h à 1100 m³/h

Réalisation des travaux de bâches d'eau filtrée,

Réalisation du local soude,

Installation du nouveau système de diffusion et de vaporisation du CO₂.

Usine de Picotalen 2

Pose d'un assécheur au local de dosage,

Restructuration des ventilations de la bâche d'eau filtrée,

Rénovation de la salle de conférence

Barrage des Cammazes

Réalisation de gardes corps et d'échelles en chambre amont,

Réalisation d'une dalle et d'un escalier en chambre des vannes.

Barrage de la Galaube

Aménagement de l'accès aux piézomètres.

Réseau d'adduction d'Eau Potable (RAEP)

Réalisation de rembardes et de gardes corps aux postes du milieu, de Saint-Félix Ecart et Côte,

Réalisation d'installations électriques au poste des Brunels et au réservoir Sud-Est,

Levés topographiques pour repérage du Système d'Information Géographique (SIG),

Conduite d'amenée d'eau brute (CAEB)

Remplacement des vis sans fin de pilotage des filtres chatain.

Site de Picotalen

Aménagement extérieur du chantier du réservoir semi-enterré de 6000 m³,

Séparation des réseaux égouts et recyclage de la purge,

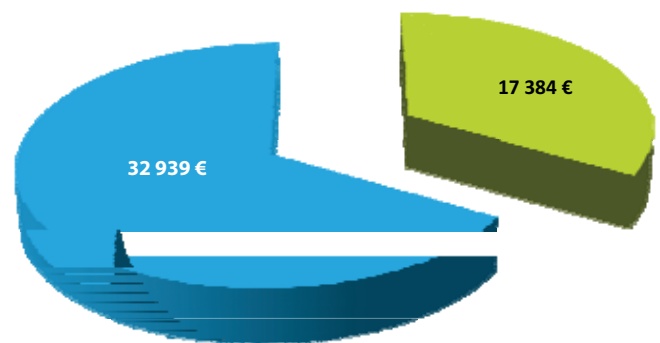
Travaux d'enfouissement de la ligne de 20 000 volts,

Modification et extension du réseau anti-intrusion (local de rechloration),

Changement et électrification du portail d'entrée,

Mise en conformité électrique des logements de fonction.

Coût total des travaux d'investissement réalisés en régie : 49 405 € HT



■ Coût fourniture ■ Coût personnel



Travaux d'investissement commencés en 2009

Extension de l'usine de Picotalen 1

Les travaux d'extension de l'usine de Picotalen 1 ont pour objectif l'adaptation de la production afin de faire face à une augmentation de la demande en eau potable de la population d'ici 2012.

Le projet vise une augmentation de la capacité de production de 900 m³/h à 1100 m³/h.

Après la démolition du décanteur ainsi que des travaux de terrassement et les fondations réalisés par RAZEL fin 2008, le chantier est rentré dans sa phase active en 2009.

Tout d'abord, le 1^{er} semestre fut consacré essentiellement au génie civil sous la houlette de l'entreprise RAZEL. En parallèle, les équipements hydrauliques ont été installés par le groupement SOGEA BOURDEN. Les automatismes et le système électrique a été mis en place par PLANCHON.

Ensuite, le second semestre a vu la pose de la charpente, de la couverture et de l'étanchéité par le groupe SOCOPOME ainsi que de la menuiserie et de la serrurerie par le Groupement BOIS TECHNIQUE et EURL GLORIES.



Travaux de génie civil - vue avant



Pose de la toiture - vue arrière

MONTANT TRAVAUX 2009
EXTENSION USINE PICOTALEN 1
664 088 € HT

Génie Civil

RAZEL
346 967€
Durée : 6 mois (janvier à juillet)

Equipements hydrauliques

Groupement SOGEA BOURDEN
130 665 € HT
Durée : 2 mois (février à mars)

Charpente, couverture et étanchéité

SOCOPOME
78 705 € HT
Durée : 2 mois (juillet/août)

Automatisme et installation électrique

PLANCHON
38 789 € HT
Durée : 2 mois (avril-mai)

Menuiserie et serrurerie

Groupement BOIS TECHNIQUE et EURL GLORIES
11 908 € HT
Durée : 1 moi (novembre)

Missions SPS

Société ELYFEC
2210 € HT
Durée : 12 mois (janvier à décembre)

Dépenses diverses (dalles faux plancher, matériel injection CO₂, matériel chemin de câbles,...) 54 844 € HT

Travaux d'investissement commencés en 2009

Construction de l'usine de Picotalen 3

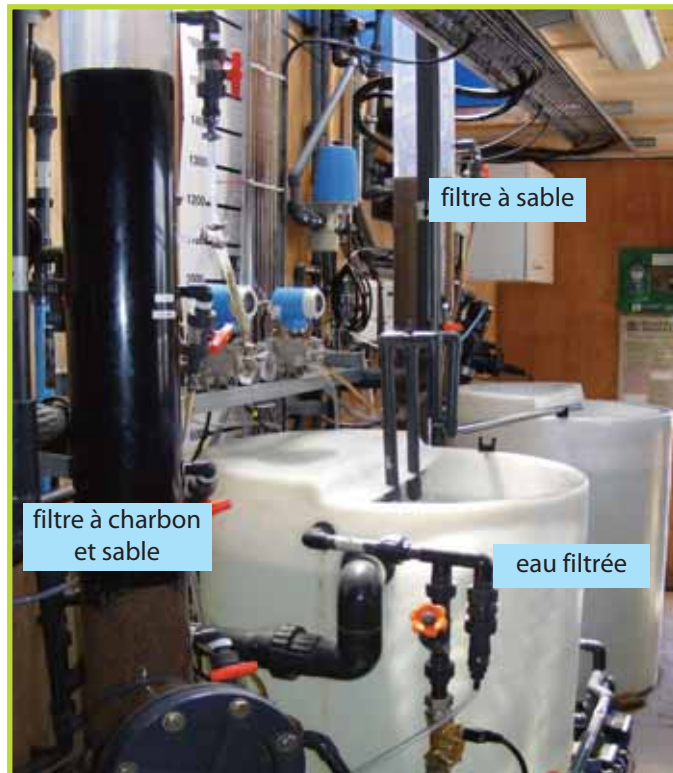
Le programme de travaux portant sur l'augmentation de la capacité de production des usines de Picotalen prévoit également la construction d'une troisième unité de traitement d'eau potable d'une capacité de production de 800 m³/h.

Le marché a été attribué au Groupement OTV-CGB-SOCOTRAP-PLANCHON-LAGUNA pour un montant de 6 129 000 € HT.

Avant la réalisation de l'usine, une phase préalable d'essai pilote a été conduite de juin à novembre. Elle a permis de :

- ◆ reproduire à une échelle réduite l'usine projetée,
- ◆ tester la qualité de l'eau produite,
- ◆ finaliser le design de la filière industrielle.

La deuxième phase consiste au commencement des travaux début 2010.



filtre à sable

filtre à charbon et sable

eau filtrée

Essais pilote - filtres et eau filtrée

LE PROJET EN CHIFFRES

Marché conception et construction de Picotalen 3	5 277 889 € HT
Marchés réseaux eau potable/électricité sur site Picotalen	500 000 € HT
Prestations études géotechniques, missions SPS et études préalables	220 000 € HT
Dépenses diverses et aléas	131 111 € HT
TOTAL OPERATION :	6 129 000 € HT



Travaux d'investissement commencés en 2009

Pose de divers réseaux vers l'usine de traitement des effluents

L'Institution fait établir en 2005 un diagnostic de son dispositif de traitement des effluents de Picotalen boue par le bureau d'études SAFEGE.

L'objectif était de résoudre le problème de non-conformité chronique des rejets de Pic Boue vers le milieu naturel, et d'anticiper l'augmentation des rejets d'eaux de process des usines de Picotalen 1, 2 et prochainement de Picotalen 3.

Le programme des travaux a porté sur la création d'un réseau de conduites techniques entre Picotalen 2, Picotalen 3 et Pic Boue pour permettre le rejet des eaux claires directement au milieu naturel et l'envoi des purges des saturateurs à chaux de Picotalen 2 vers un silo dédié. Le marché public a été attribué à la

société SPIE CAPAG pour un montant de 102 401 € en 1^{ère} tranche.

Les travaux ont été réalisés de fin novembre à fin décembre.



Pose de réseaux vers Pic Boue



Suivi et contrôle du patrimoine

Etude de la retenue sur le ruisseau de Fraissègne

La création du barrage de la Galaube a eu pour conséquence l'immersion d'une retenue existante sur le cours du Fraissègne, propriété du Syndicat des Eaux Sud-Oriental. En compensation, l'Institution a créé une nouvelle retenue qui ne répond pas, pour le syndicat, aux mêmes caractéristiques que la précédente et donc à ses exigences quantitatives.

Une étude a été confiée à **BRL Ingénierie** pour estimer l'impact du déplacement de la retenue sur le ruisseau du Fraissègne et déterminer les mesures visant à le supprimer. **Le montant du marché s'élève à 10 700 € HT.**

Courant septembre, l'équipe Maçonnerie, supplée par l'équipe Réseau, a réalisé des mesures sur le Fraissègne afin de quantifier le débit de fuite de la digue et d'évaluer les différences de volumes entre l'ancienne et la nouvelle retenue.

Grâce à ces données, l'étude a révélé que la retenue ne pouvait satisfaire les besoins du syndicat en raison :

- d'apports hydrologiques moins important depuis 1999,

- d'une fuite à travers la digue de la nouvelle retenue,

- d'une réduction du volume de la retenue,

- d'une réduction de la surface du bassin versant de la nouvelle retenue.

Au regard des éléments, BRL a donc préconisé trois solutions :

- **améliorer l'étanchéité de la retenue,**

- **rehausser le niveau de la retenue,**

- **extraire des matériaux en rive gauche.**



Vidange de la retenue de Fraissègne

Etude de modélisation des régimes transitoires du réseau d'amenée d'eau brute

Cette étude a été attribuée à la **Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)**. Elle a pour objectif de vérifier, avec Picotalen 3, la bonne protection contre les coups de bélier des canalisations d'amenée d'eau brute reliant le barrage des Cammazes aux usines de Picotalen. Elle vise à déterminer les pertes de charge sur l'ensemble du réseau d'amenée d'eau brute. Elle a reposé sur la réalisation de deux campagnes de mesure menées début octobre (hors période irrigation) et début janvier 2010. Elle a mobilisé les équipes de l'Institution pour manœuvrer les réseaux et

simuler les fonctionnements les plus pénalisants en terme de coup de bélier.

LE COUP DU BELIER

Le coup de bélier est un phénomène de choc qui apparaît au moment de la variation brusque de la vitesse d'un liquide, par suite d'une fermeture ou ouverture rapide d'une vanne, d'un robinet ou de l'arrêt d'une pompe.

Ce choc violent se traduit souvent par un bruit caractéristique, et peut entraîner la rupture de la conduite dans les grosses installations, du fait de la quantité d'eau en mouvement.

Suivi et contrôle du patrimoine

Visite technique approfondie du barrage des Cammazes

Le contrôle annuel du barrage des Cammazes a eu lieu le 23 juin 2009 en présence des services de contrôle de l'Etat et du bureau d'étude ISL.

La visite a porté sur :

- ◆ la revue des principaux appareils d'auscultation,
- ◆ l'examen des conditions de mesure des débits de drainage de la culée en rive droite,

- ◆ les essais sur les organes de vidange,
- ◆ la galerie de drainage en rive droite.

Le rapport d'auscultation révèle une évolution satisfaisante du comportement de l'ouvrage.

Les recommandations émises l'année dernière sur la réalisation des joints de chaussée au niveau du pont et la mise en place d'une protection du déversoir principal ont donné lieu à des marchés en cours d'attribution.

Aucune restriction d'exploitation n'a été recommandée.

Visite technique approfondie du barrage de la Galaube

La visite annuelle du barrage de la Galaube a été réalisée le 10 décembre 2009.

Elle a révélé le bon état de fonctionnement et de gestion de l'ouvrage.

Elle s'est accompagnée de différents bilans :

- ◆ auscultation topographique,
- ◆ mesure de la piézométrie,

- ◆ mesure des tassements,
- ◆ l'altimétrie,
- ◆ les débits de drainage,
- ◆ travaux réalisés.

Il en ressort qu'aucun problème n'est à souligner concernant sa pérennité.



Déversoir du barrage de la Galaube

9 JUIN

Conseil d'Administration
 Changement de nom

23 JUIN

Visite technique approfondie du barrage des Cammazes

**8 JUILLET**

Réception des travaux d'extension de l'antenne Sud-est
 du réseau d'adduction d'eau potable de l'Institution

31 AOUT

Conseil d'Administration

27 OCTOBRE

Conseil d'Administration

26 NOVEMBRE

Audit de contrôle - certification qualité
 ISO 9001

26 NOVEMBRE

Visite technique approfondie du bar-
 rage de la Galaube

16 DECEMBRE

Conseil d'Administration

Effectif

L'Institution est composé au 31 décembre 2009 de **40 agents titulaires** dont :

- **30 dans la filière technique dont 29 titulaires et un contractuel** : 3 en catégorie A, 2 en catégorie B et 25 en catégorie C

- **10 dans la filière administrative** : 1 en catégorie A, 3 en catégorie B et 6 en catégorie C.

36 personnes travaillent à temps complet et 4 sont à temps partiel ou non complet, soit un effectif équivalent temps plein de 38,7 agents.

Mouvements

1^{er} janvier : avancement au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe de Florence GEROUDET,

1^{er} janvier : avancement au grade d'attaché principal de Céline SIGUIER,

05 janvier : recrutement de Frédéric BARGUES en qualité de contractuel au grade de technicien territorial au poste de Responsable de suivi de travaux,

1^{er} mars : avancement au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe de Denise FAURE,

1^{er} avril : avancement au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe d'Hervé CASTAGNET et de Jean-Christophe PELAYO,

1^{er} avril : titularisation de Ludovic MERAS au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe,

1^{er} août : avancement au grade d'agent de maîtrise de Carole BOUDET,

1^{er} septembre : nomination d'Eric ALGANS au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe dans l'équipe Espaces Verts Maçonnerie,

1^{er} décembre : avancement au grade d'agent de maîtrise principal de Christian MORANDIN,

Médailles d'honneur

♦ **Victor MENDES** et **Michel FAURE** pour **20 ans de service**

♦ **Christian MALATERRE** pour **30 ans de service**

Formation

En 2009, la formation a représenté **1,16 % de la masse salariale de la collectivité** soit un budget de **18 000 €**.

Les formations ont porté sur :

- ♦ la sécurité des barrages en service,
- ♦ le traitement de l'eau par les charbons actifs,
- ♦ les moyens de lutte contre les algues et leurs nuisances,
- ♦ l'exploitation et l'entretien des capteurs qualité
- ♦ les habilitations travaux en hauteurs, travaux soustension,

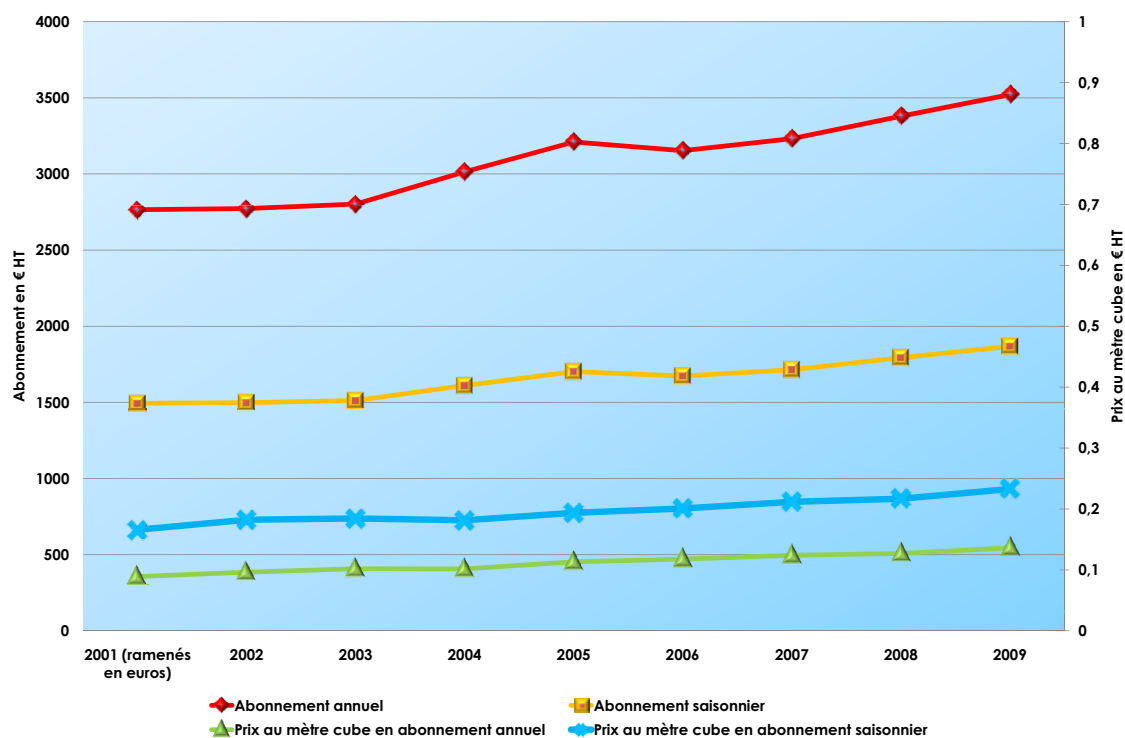
- ♦ le registre sécurité,
- ♦ le secourisme au travail,
- ♦ la bureautique (pack office windows 2007)

L'objectif qualité qui impose 80 % de réalisation du plan de formation n'a pas été atteint avec un **taux de 69,2 %**. Cette situation s'explique par des annulations de formation et par des difficultés à trouver des organismes répondant au cahier des charges exigée.

Prix de l'eau potable de 2001 à 2009

Le prix du m³ de l'eau et de l'abonnement a connu une **hausse respective de + 7,3%** et de **+ 4,2 %** par rapport à 2008.

Cette augmentation a été estimée pour assurer l'équilibre budgétaire en incluant les travaux engagé de l'objectif 2012 et considérant une hausse de la vente en eau sur le territoire desservi de 2,8 % par an.

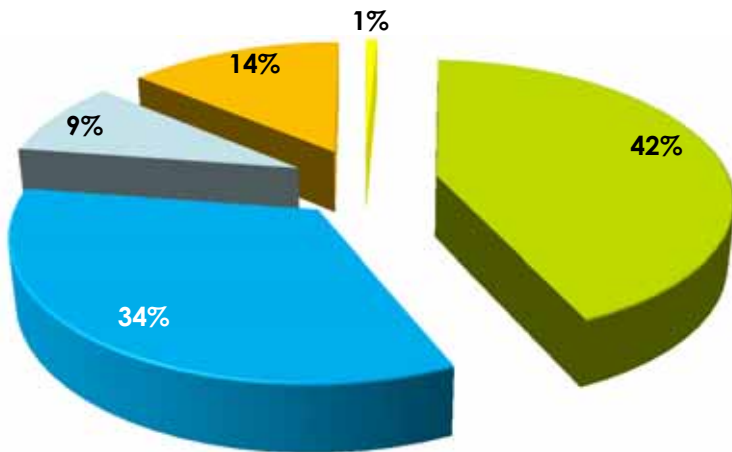


Budget principal Eau Potable - Comptes administratifs

<p>Le Budget Principal pour 2009 a été exécuté et arrêté pour :</p> <p>la Section d'Investissement en recettes à 7 323 502,48€ et en dépenses à 3 692 203,73€</p> <p>la Section de Fonctionnement en recettes à 8 115 026,69 € et en dépenses à 5 848 547,00 €</p> <p>Le résultat global de clôture a été arrêté à 5 897 778,44 € (excédent d'investissement de 3 631 298,75 € et excédent de fonctionnement de 2 266 479,69 €)</p>	I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES	
		Immobilisations incorporelles	26 566,05
		Immobilisations corporelles	1 576 101,84
		Immobilisations en cours	1 254 547,32
		Emprunts	324 336,05
		Opérations d'ordre (subvt ^o rattachées,txv régie)	510 652,47
		TOTAL	3 692 203,73
		RECETTES	
		Subventions d'investissement	265 972,57
		Immobilisations incorporelles	8 352,04
Immobilisations en cours	35 395,99		
Dotations, Fonds divers, Réserves	650 000,00		
Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	919 734,74		
Excédent d'investissement reporté 2008	5 444 047,14		
TOTAL	7 323 502,48		
	E X P L O I T A T I O N	DEPENSES	
		Charges à caractère général	1 860 881,55
		Charges de personnel	1 568 411,45
		Charges financières	266 170,03
		Charges exceptionnelles	1 233 349,23
		Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	919 734,74
		TOTAL	5 848 547,00
		RECETTES	
		Produit de la vente d'eau potable	4 234 541,51
		Autres produits de gestion courante	10 952,68
Produits financiers	1 834,13		
Produits exceptionnels réels	2 687 373,53		
Opérations d'ordre (subvt ^o rattachées,txv régie)	510 652,47		
Excédent de fonctionnement reporté 2007	669 672,37		
TOTAL	8 115 026,69		

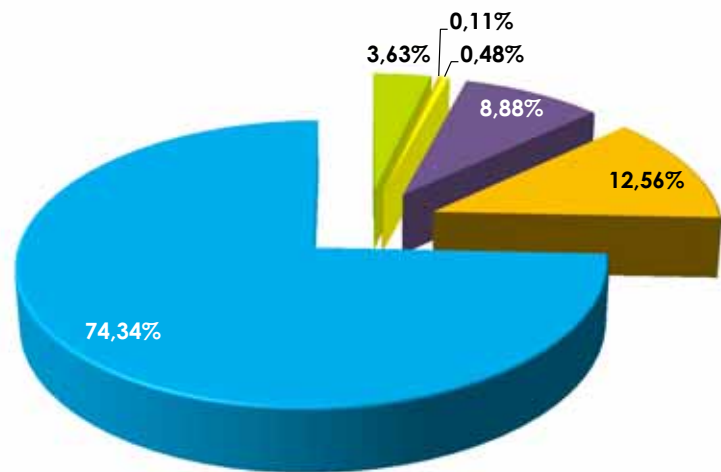
Investissement

DEPENSES



- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts
- Opérations d'ordre (subvt^o rattachées, tvx régie)

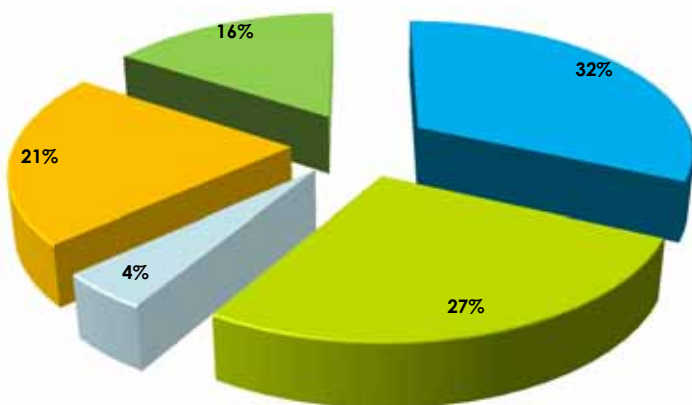
RECETTES



- Subventions d'investissement
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations en cours
- Dotations, Fonds divers, Réserves
- Opérations d'ordre (amortissements, cessions)
- Excédent d'investissement reporté 2008

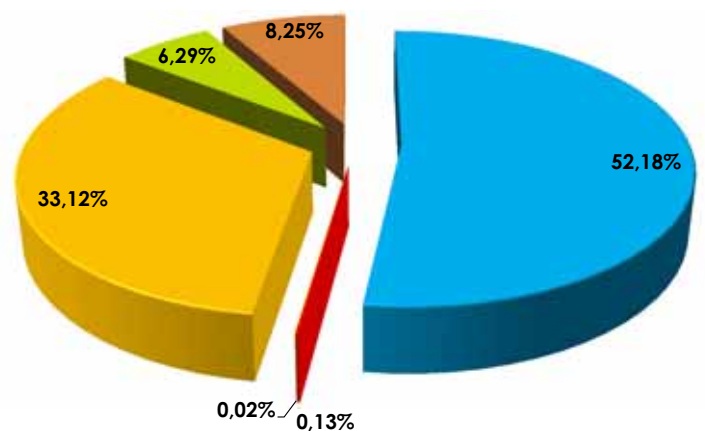
Exploitation

DEPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre (amortissements, cessions)

RECETTES



- Produit de la vente d'eau potable
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels réels
- Opérations d'ordre (subvt^o rattachées, tvx régie)
- Excédent de fonctionnement reporté 2008

Budget annexe n°1 Electricité - Comptes administratifs

<p>Le Budget Annexe n°1 pour 2009 a été exécuté et arrêté pour :</p> <p>la Section d'Investissement en recettes à 149 377,91 € et en dépenses à 9 629,93 €</p> <p>La Section de Fonctionnement en recettes à 617 117,92 € et en dépenses à 313 526,86 €</p> <p>Le résultat global de clôture a été arrêté à 443 339,04 € (excédent d'investissement de 139 747,98 € et excédent de 303 591,06 €)</p>	I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES	
		Immobilisations en cours	3 530,00
		Remboursement de la part capital des emprunts	6 099,93
		TOTAL	9 629,93
		RECETTES	
		Amortissement des immobilisations	51 196,90
		Excédent d'investissement reporté 2008	98 181,01
		TOTAL	149 377,91
	E X P L O I T A T I O N	DEPENSES	
		Charges à caractère général	61 554,67
		Autres charges de gestion courante	200 018,50
		Charges financières	755,79
		Charges exceptionnelles	1,00
		Dotations aux amortissements	51 196,90
		TOTAL	313 526,86
		RECETTES	
		Produit de la vente d'électricité	458 584,08
		Produits exceptionnels	45 607,00
		Excédent reporté de 2008	112 926,84
		TOTAL	617 117,92

Budget annexe n°2 Irrigation - Comptes administratifs

<p>Le Budget Annexe n° 2 pour 2009 a été exécuté et arrêté pour :</p> <p>La Section d'Investissement en recettes à 1 909 089,70 € et en dépenses à 845 249,16 €</p> <p>la Section de Fonctionnement en recettes à 1 606 681,37 € et en dépenses à 1 424 579,57 €</p> <p>Le résultat global de clôture a été arrêté à 1 245 942,34 € (excédent d'investissement de 1 063 840,54 € et excédent de fonctionnement de 182 101,80€)</p>	I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES	
		Immobilisations incorporelles	271,12
		Immobilisations corporelles	28 095,50
		Immobilisations en cours	1 994,00
		Opérations d'ordre (subvt ⁹ rattachées,txv régie)	814 888,54
		TOTAL	845 249,16
		RECETTES	
		Immobilisations incorporelles	1 050,80
		Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	940 072,06
		Excédent d'investissement reporté 2008	967 966,84
TOTAL	1 909 089,70		
	E X P L O I T A T I O N	DEPENSES	
		Charges à caractère général	162 560,45
		Charges de personnel	321 947,06
		Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	940 072,06
		TOTAL	1 424 579,57
		RECETTES	
		Vente d'eau d'irrigation systèmes Cammazes/AHL	686 394,77
		Produits exceptionnels réels	383,66
		Opérations d'ordre (subvt ⁹ rattachées,txv régie)	814 888,54
		Excédent de fonctionnement reporté 2008	105 014,40
TOTAL	1 606 681,37		

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, l'Institution fait état des indicateurs suivants :

Indicateurs communs aux services publics d'eau potable

Indice	2007	2008	2009
Taux moyen de renouvellement	Néant	Néant	Néant
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1 an et 4 mois	11 ans et 6 mois	2 ans et 6 mois
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Néant	Néant	Néant
Taux de réclamation	Néant	Néant	Néant

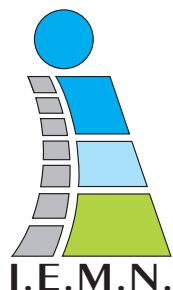
Indicateurs spécifiques aux services publics d'eau potable

Indice	2007	2008	2009
Paramètres physico-chimiques Taux de conformité	100 %	100 %	100 %
Paramètres bactériologiques Taux de conformité	Taux de conformité : 100 %	Taux de conformité : 100 %	Taux de conformité : 100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	30	30	50
Rendement du réseau de distribution	100 %	100 %	100 %
Indice linéaire des volumes non comptés	0	0	0
Indice linéaire de pertes en réseau	0	0	0
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %	100 %	100 %
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées	0	0	0
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et taux de respect de ce délais	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Plus d'infos sur www.i-emn.fr



Institution des **E**aux de la **M**ontagne **N**oire



Siège
102 rue du Lac - BP 68150 - 31681 LABEGE Cedex
Tél : 05 61 14 64 00 - Fax : 05 61 25 00 03
mail : contact@i-emn.fr

Usines
Picotalen - 81 540 SOREZE
Tél : 05 62 18 70 30 - Fax : 05 62 18 70 31
mail : usines@i-emn.fr